

**Communiqué de
presse**

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de l'adoption en Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale du rapport d'information sur la création architecturale.



La mission d'information sur la création architecturale présidée par Patrick Bloche, a remis le 2 juillet 2014 un rapport d'information sur la création architecturale.

Aurélie Filippetti se félicite de la qualité remarquable du travail accompli par la mission depuis le début de ses travaux en janvier dernier. Elle partage pleinement les principes généraux qui se dégagent de ce rapport : travailler à la consolidation des conditions d'un véritable développement de la création architecturale au quotidien et mettre la création architecturale au service de l'aménagement du territoire.

Les trente-six propositions feront l'objet sans délai d'un examen approfondi par les services du ministère de la Culture et de la Communication. Elles viendront très utilement contribuer à l'avenir de la politique publique de l'architecture dont le ministère de la Culture et de la Communication assure le pilotage.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

**Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication**

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Paris, le 2 juillet 2014